



Société anonyme au capital
social de 499.444,50 euros

Siège social : 2 bis avenue
de Taillebourg, 75011
388 380 073 RCS Paris

(la « Société »)

AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS GRAPHIQUES DU 29 JANVIER 2026

Ordre du jour

- **Présentation pour avis** de la proposition de modification du standard aluminium ;
- **Présentation pour avis** du projet de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière emballages ménagers et papiers graphiques pour les années 2024 et suivantes ;
- **Présentation pour information** des conclusions du rapport d'autocontrôle mené au titre de 2023 sur les filières emballages ménagers et papiers graphiques et du plan d'action correctives associées ;
- **Présentation pour information** du bilan des mesures d'accompagnement ;
- **Présentation pour information** du bilan éco-conception ;
- **Présentation pour information** du bilan des travaux des comités techniques prévus par le cahier des charges.

I. Registre de présence

Le 29 janvier 2026 à 14h00,

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques (le « Comité ») de la Société se sont réunis par vidéo conférence *via* l'application Teams, sur convocation de la Directrice des Affaires Publiques de la Société, en date du 15 janvier 2026, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo :

Au titre du collège des producteurs :

- Mme Virginie d'ENFERT, titulaire, représentante de la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER) ;
- Mme Giulia BASCLET, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) ;
- M. Jan LE MOUX, suppléant, représentant de l'Union Françaises des Industries des Cartons, Papiers et Cellulose (COPACEL).

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- M. Hervé SIRENA, titulaire, représentant de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) ;
- M. Jacques BORDAT, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- M. Jan LE MOUX, suppléant, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Claire SACKSICK, suppléante, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME) ;
- Mme Lucia PEREIRA, suppléante, représentante de Réseau Vrac et Réemploi (RVR).

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- M. Bertrand BOHAIN, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage (CNR) a *reçu* *pouvoir* de la représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de Régions de France.

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- Mme Marine BONAVIDA, suppléante, représentante de Zero Waste France (ZWF).

Est absent :

Au titre du collège des producteurs :

- La représentante de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA).

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- La représentante de l'Association des Maires de France (AMF) *a donné pouvoir* au représentant du Cercle National du Recyclage (CNR).

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- La représentante de France Nature Environnement (FNE) ;
- La représentante de Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Emmanuelle RACINET, Censeure d'Etat ;
- Julien BURINI, Directeur reprise et traçabilité, Citeo ;
- Nadia IZEM, Responsable contrôle interne, Citeo ;
- Erwan JOUBERT, Directeur pilotage projets, Citeo ;
- Matthew PAVAGEAU, responsable pilotage performance éco-conception, réemploi et R&D ;
- Sehen RATSIMBAZAFY, directrice accompagnement et réduction ;
- Clémence DEFOULOY, Responsable affaires réglementaires et concertation, Citeo ;

Virginie d'Enfert, Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo (**« la Présidente »**) et Denis GRIVET, Président du Comité des Parties Prenantes d'Adelphe (**le « Président »**) président la réunion.

Clémence DEFOULOY est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (**la « Secrétaire de séance »**).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

1. Présentation pour avis du projet de modification du standard aluminium

Résultat du vote du Comité des Parties Prenantes de Citeo :

Collège des producteurs :

- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**
- Union Françaises des Industries des Cartons, Papiers et Cellulose : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable**
- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**
- Réseau Vrac et Réemploi : **Avis favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**
- Régions de France : **Avis favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur :

- Zero Waste France : **Avis favorable**

Avec onze (11) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve le projet de modification du standard aluminium à l'unanimité des présents.

2. Présentation pour avis du projet de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des emballages ménagers et papiers graphiques pour les années 2024 et suivantes

Résultat du vote du Comité des Parties Prenantes de Citeo :

Collège des producteurs :

- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**
- Union Françaises des Industries des Cartons, Papiers et Cellulose : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable**
- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**
- Réseau Vrac et Réemploi : **Avis favorable**

Collège des collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**
- Régions de France : **Avis favorable**

Collège des associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur :

- Zero Waste France : **Avis favorable**

Avec onze (11) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve le projet de grille d'autocontrôle élaborée au titre de la filière des emballages ménagers et papiers graphiques pour les années 2024 et suivantes à l'unanimité des présents.

**Présidente du Comité des Parties Prenantes
Citeo**

Virginie d'ENFERT
Fédération Hygiène et Entretien Responsable

**Scrutateur - Comité des Parties Prenantes
Citeo**

Marine BONAVITA
Zero Waste France

Virginie d'Enfert

Marine Bonavita